

## CONTRAT ET RESERVATION

---

**Propriétaire :**

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Coordonnées autre personne à contacter : \_\_\_\_\_

**Le pensionnaire :**

(  ) Chien / (  ) Chat                      Nom : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Immatriculation : \_\_\_\_\_

Préciser traitement / maladie : \_\_\_\_\_

Vétérinaire traitant : \_\_\_\_\_

Dernière date de vaccination : \_\_\_\_\_

Date d'arrivée : \_\_\_\_\_ Date de départ : \_\_\_\_\_

## CONDITIONS GENERALES

---

- ✓ **Vaccins obligatoires** : chiens **CHPPILR et pneumodog** / chats **TCrLeR**, les vaccins doivent avoir plus de quinze jours et moins d'un an.
- ✓ **Immatriculation obligatoire** : tatouage ou puce électronique (le carnet de vaccination et la carte d'immatriculation seront conservés par nos soins durant le séjour de votre animal).
- ✓ L'animal devra être traité contre les puces, les tiques et vermifugé. Si des intrus étaient découverts durant le séjour de votre animal, celui-ci sera traité par nos soins et le traitement facturé au client.
- ✓ Le client s'engage à nous communiquer les risques physiologiques ou caractériels éventuels que peut représenter l'animal.
- ✓ En cas de maladie, les frais vétérinaires ainsi que les frais de déplacement seront à la charge du propriétaire, avec délivrance d'un certificat médical établi par le praticien.
- ✓ **En cas de décès**, une autopsie sera pratiquée pour en déterminer les causes et une attestation sera délivrée par le praticien. En cas de refus de l'autopsie de la part du client, la pension dégage toute responsabilité quant au décès de l'animal.
- ✓

**J'accepte l'autopsie (  )      je refuse l'autopsie (  )**

- ✓ Si l'animal ne peut être repris à la date prévue, le propriétaire devra contacter la pension dans un délai de 48H avant la fin du séjour fixé.
- ✓ Notre établissement n'étant pas un refuge, l'animal sera considéré comme abandonné si son propriétaire n'est pas venu le chercher dans un délai d'une semaine, à compter de la date de sortie prévue dans le contrat. Passé ce délai, l'animal sera confié à un refuge aux frais du propriétaire.
- ✓ **Les personnes désirant apporter l'alimentation de leur animal, ne bénéficieront d'aucune baisse de tarif.**
- ✓ **Les femelles en chaleur ne sont pas acceptées au sein de la pension.** Dans la mesure où un traitement préventif peut être mis en place par votre vétérinaire, **un supplément de 40 euros par semaine** sera facturé en cas d'apparition de celles-ci durant le séjour.
- ✓ **Pour toute annulation de séjour par le client, l'acompte de 30% versé à la réservation reste définitivement acquit.**
- ✓ **Si le pensionnaire est repris avant la date fixée lors de son arrivée, le propriétaire s'engage à payer la totalité du séjour,** sans pouvoir prétendre au remboursement du ou des jours perdus.
- ✓ Tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales et de leur interprétation, ou au paiement du prix, sera porté devant le tribunal de commerce du siège de notre société.
- ✓ En outre, en cas d'action judiciaire ou toute autre action en recouvrement de créances par notre société, les frais de sommation, de justice, les honoraires et tous les frais annexes seront à la charge du client fautif.
- ✓ **Toute journée entamée sera due dans sa totalité**

### TARIFS CHIENS PAR JOUR

<i>Jusqu'à 10kg</i>	<b>11.50 euros/jour</b>
<i>De 10 à 20kg</i>	<b>13.00 euros/jour</b>
<i>De 20 à 30kg</i>	<b>14.50 euros/jour</b>
<i>De 30 à 40kg</i>	<b>16.00 euros/jour</b>
<i>40kg et plus</i>	<b>16.50 euros/jour</b>

### TARIFS CHATS PAR JOUR

<i>D'avril à octobre</i>	<b>11.50 euros / jour</b>
<i>*De novembre à mars</i>	<b>12.00 euro s / jour</b>

\* chauffage inclus

#### \*SUPPLEMENTS

Chauffage chien : 2 € le jour et la nuit ou 1 € la nuit

Administration des traitements vétérinaire : 1 € / jour

Nombre de jours à la pension : \_\_\_\_\_ jour(s) x total/jour \_\_\_\_\_ €

Total du séjour = \_\_\_\_\_ €

Total suppléments chauffage = \_\_\_\_\_ €

Total suppléments administration des traitements vétérinaire = \_\_\_\_\_ €

Total du séjour avec suppléments = \_\_\_\_\_ €

Acompte de 30%= \_\_\_\_\_ €

Achat d'alimentation : sac de \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Achat divers (laissez, colliers, jouets....) \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Indemnités de déplacement (0,50 € / km) \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

**Ce contrat devra être obligatoirement accompagné de son règlement(30% de la somme totale en acompte) pour être pris en compte. la somme restant due, sera demandée à l'entrée de l'animal à la pension.**

**Somme restant due réglée ce jour, soit \_\_\_\_\_ € par : CB-CHEQUE-ESPECES**

**Fait en deux exemplaires, dont un remis au client ce jour**

Signature du responsable

Signature du client  
Précédée de la mention  
« lu et approuvé »